

Toulouse : Communiqué après la manifestation pour de nouveaux droits sociaux et contre la « réforme » de l'assurance chômage

Mercredi 8 juillet plus de 300 personnes (chômeurs-es, précaires, intermittent-es et salarié-es) ont manifesté à Toulouse contre la réforme de l'assurance chômage et pour de nouveaux droits sociaux à l'appel des collectifs, coordinations et syndicats : **Coordination des Intermittent-es et Précaires de Midi-Pyr (CIP-MP), Collectif 0c des luttes contre la précarité, CNT 31, DAL 31, Toutes en grève, SUD culture Solidaires, Solidaires 31 et sa batucada, Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), Act'Up, ATTAC et des Gilets Jaunes.** Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre d'une mobilisation nationale et ici à Toulouse dans la suite de nos nombreuses occupations de Pôles emploi (une quinzaine de fois) qui se sont déroulées depuis plus d'un an.

Le chômage est en train d'exploser. Des centaines de milliers de personnes durant ces mois de pandémie ont basculé dans la précarité pour rejoindre les 6 millions de chômeur-es officiellement recensé-es par l'Unédic. Partout nous assistons au développement effréné des plans sociaux et des licenciements. Bon nombre de personnes ne retrouveront pas d'emplois. Aujourd'hui des centaines de milliers de sans-emplois et de salarié-es à emploi discontinu parce qu'ils n'avaient pas de contrats en cours n'ont pas pu bénéficier du chômage partiel et n'auront pas leurs droits au chômage prolongés. En annonçant qu'il reportait le 2ème volet de sa réforme qui prévoit une baisse drastique de l'indemnisation des travailleurs-es à emploi discontinu, le gouvernement a

décidé de faire fi de la détresse sociale qui sévit dans le pays. Il maintient le cap ! Aussi pour faire face à cette urgence sociale absolue, nous appelons le plus grand nombre à rester mobilisé. Des journées d'action coordonnées au niveau national sur l'assurance chômage sont en cours de préparation pour septembre.

Contre la casse de l'assurance chômage, nous exigeons :

- le retrait définitif des 2 volets de la réforme de l'assurance chômage, celui du 1er novembre 2019 qui allonge la durée nécessaire pour ouvrir des droits (il faut avoir travaillé 6 mois au lieu de 4 mois) et le 2ème volet qui prévoit une baisse drastique de l'indemnisation.
- l'arrêt des contrôles et des radiations.
- la prolongation à minima de l'indemnisation de tou.tes les sans-emplois jusqu'au 31 août 2021 comme c'est le cas pour les intermittent-es du spectacle.
- l'indemnisation de tou.tes les sans-emplois, avec ou sans-papiers, et dès 18 ans (au minimum à hauteur du SMIC).
- un moratoire sur l'assurance chômage

Ce n'est pas aux chômeur-es, aux plus précaires de faire les frais de cette crise car nous ne sommes en aucun cas responsables de la situation sanitaire et sociale actuelle. C'est au Capital, aux détenteurs des profits, capitalistes, actionnaires, banques et autres financiers de payer !

Plus personne aujourd'hui ne doit vivre au-dessous du SMIC !
Partage des richesses !

[Toulouse._manifchômageTélécharger](#)